



Lettre ouverte à Mme la présidente du CTL

Madame la présidente

ce CTL du 18 décembre 2015, a pour but d'entériner de nouvelles suppressions d'emplois .

Vous nous annoncerez donc pour la Disi Paris-Normandie **pas moins de 16 suppressions pour 2016.**

Une jolie hausse par rapport à 2015 et 2014 : qui comptait déjà 13 suppressions par an !
Demain en 2017 on passe à 20 ?!

POURTANT...

ce n'est pas faute de vous rappeler chaque fois que la logique est mortifère pour tous.
Et qu'en tant que responsable d'une des plus importantes direction informatique de la DGFIP et de l'Etat, vous savez que **l'informatique n'est pas une discipline à prendre à la légère. Par conséquent, que vous ne pouvez PAS appliquer de façon mécanique ces suppressions d'emplois sans mettre en péril l'activité des services informatiques et par effet domino celle des agents utilisateurs, et le service rendu aux contribuables.**

Vous le savez : SANS INFORMATIQUE aujourd'hui PAS de DGFIP !

A force de gratter l'os ; on arrive à la moelle ! Et nous ne sommes pas les seuls à le dire !
(cf les rapporteurs de la commission des finances pour l'assemblée nationale)

ET POURTANT...

cette année, nous venons de franchir un cap fatidique.

En quelques années vous vous êtes débarrassée des « sans qualif », des faconneurs, des éditeurs, de nombreux C (en majorité), de PAU et maintenant on se débarrasse de programmeur et de chef d'exploitation. Le message est donc clair : **vous vous attaquez désormais au cœur de métier de l'informatique.**

De quel courage faites vous preuve, Mme la présidente, pour scier la branche sur laquelle nous sommes tous assis ?

Nul doute que l'an prochain vous continuerez ce travail de démantèlement sans sourcilier.

Soyons clairs :

Quel agent aujourd'hui travaille sans informatique ? Faudra t il leur apprendre à se passer de nous en dégradant volontairement le service que nous leur rendons et les relations que nous

entretiens avec nos partenaires ?

Après tout, c'est ce que la Direction Générale assène sans honte au contribuable : lui apprendre à se passer de nos services.

La boucle est bouclée désormais.

La CGT finances publiques vous fait part de son inquiétude quant à l'avenir de nos services, de nos missions, de nos débouchés. Quelles perspectives ont les agents aujourd'hui?

Comment peut-on encore croire à l'avenir de la DGFIP ?

Nous vous épargnerons tout ce qui ne va plus à DGFIP, dans la fonction publique et pour le service public tant la liste est longue, les attaques incessantes et outrancières vis à vis du travail, du dévouement et du professionnalisme des agents et la volonté affichée de leur refuser toute forme de reconnaissance quelle qu'elle soit.

Aussi, nous ne ferons que les citer : gel du point d'indice, PPCR, RIFSEEP, restructurations incessantes, fermetures de postes, de services, fusions, suppressions de primes, raboutage scandaleux du capital décès, re-fonte des règles de gestions, mutualisation des fonctions supports, mobilité forcée, interministérialité, promotions réduites à néant....destructions des missions et des emplois.

Quand la parole des uns n'engage que ceux qui y croient ! **La fusion est faite : passons au démantèlement désormais !**

Pour la CGT c'est inacceptable.

Elle refuse de s'inscrire dans toute démarche d'accompagnement ou de cautionnement de mesures néfastes aux agents et au service public, dans ce simulacre de dialogue social qui ne dupe personne.

Pour toutes ces raisons la section CGT Finances publiques de la Disi Paris-Normandie ne participera pas au CTL.